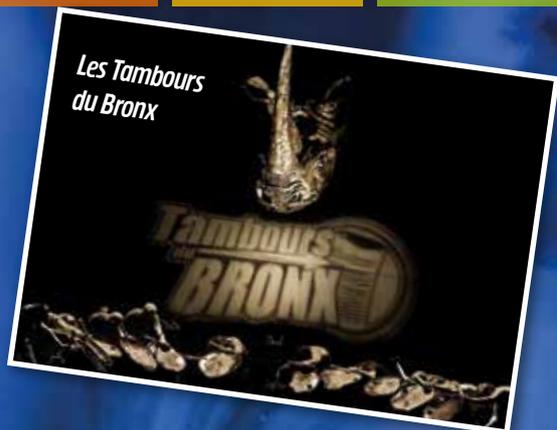
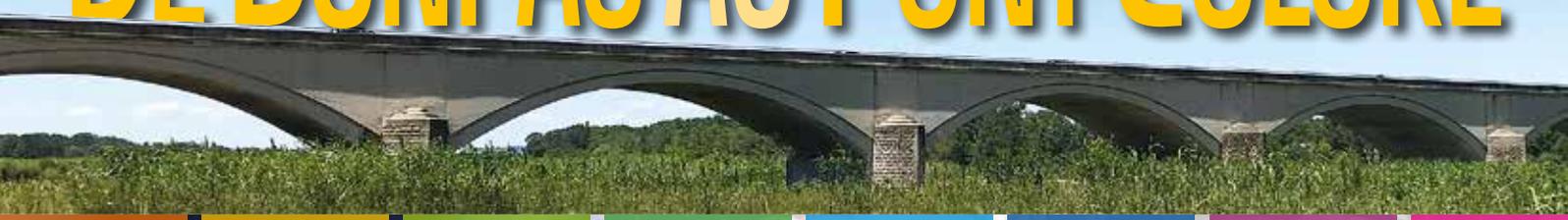


DE BONPAS AU PONT COLORÉ



Les Tambours du Bronx

Les Festivités de L'été arrivent !

Les beaux jours sont là et avec eux arrivent les concerts, les fêtes votives, les charrettes traditionnelles, les abrivados. Toutes les occasions sont bonnes pour se retrouver, se rassembler et profiter d'un beau programme pour un bel été... à bientôt !!



La Rue Kétanou

2-3 Comité Animation Culturelle - Tourisme

4 Comité Ecoles - Petite Enfance - Foyer des Jeunes

5 Comité Travaux - Voirie - Matériel

6 Comité Social - Travail - Emploi - Economie

7 Comité Sports - Vie Associative - Jeunesse

8 Comité Agriculture - Gestion de l'eau - Développement Durable

9 Les Paluds

10-11 Comité Environnement - Communication

12 Le mot de la majorité

13 Le mot de l'opposition

14-15 La vie de la Commune



Concert de Bandura



Gala de danse



Les charrettes St-Éloi et St-Roch



Le buffet sonore



Projection de la captation des « Escargots »



Permanence de l'Adjointe, Valérie COLOMBET :
le jeudi, de 18h à 19h, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 32 34 06 54
Mail : valerie.colombet@noves.fr

Au Théâtre de Verdure 2022

Mardi 7 juin

Soirée Théâtre : les C.M.2 en scène !

Les élèves de C.M.2 de l'école publique de Noves présentent des saynètes humoristiques.

19h : ouverture de la buvette

19h30 : début de la représentation

Petite restauration sur place (foodtrucks) pour partager un moment de convivialité après le spectacle. **Entrée gratuite.**

Samedi 18 juin 2022 :

Gala de danse, Le Studio (Le Pontet)



Samedi 9 juillet à 21h : Concert de Bandùra,

25 musiciens de talent, voués à la promotion de la musique traditionnelle provençale, allient avec brio des sonorités celtes tout en proposant un répertoire pop rock. Les instruments traditionnels comme le galoubet - tambourin, la cornemuse et la graille se mettent à l'unisson de la guitare électrique et de la batterie pour vous faire voyager à travers les musiques du monde. Des danseuses en costume de lumière vous emportent et vous font tourner.

Le groupe Bandùra perpétue les traditions, la langue provençale et devient un des représentants de notre culture provençale. Ces musiciens hors pairs vous invitent à un show original où s'entremêlent « Tradition et Modernité ».

Billetterie : <https://my.weezevent.com/bandura-entre-tradition-et-modernite>



Noves Music Festival

organisé par le Comité Animations Culturelles de la Mairie de Noves en partenariat avec Les Passagers du Zinc

15 juillet

Ouverture des portes à 19h30
20€



Le buffet sonore

Le Buffet Sonore, c'est une disco mobile au look vintage qui diffuse de la musique éclectique, festive et ensoleillée pour faire danser tous les publics, de 7 à 77 ans. Une caravane guinguette qui a la bougeotte ! A l'intérieur, les DJs enchaînent les disques avec une agilité et une énergie que l'on retrouve sur le dancefloor. Les mains se lèvent et les corps s'agitent sur des rythmes funky, afro, latino pour un tour du monde musical.

16 juillet

Ouverture des portes à 19h30
20€

La Caravane Passe

La Caravane Passe revient avec un 6^{ème} album intitulé «Nomadic Spirit». Après 5 ans de révolution du dancefloor au sein du Soviet Suprem et le dernier album de Rachid Taha, Toma Feterman a de nouveau réuni son combo historique. Depuis 19 ans, la Caravane Passe a sillonné les routes de l'hexagone, d'Europe de l'est à l'ouest, d'Asie et du Moyen Orient. Fort de ces expériences, le groupe défend un esprit nomade où s'entremêlent le hip-hop, la tziganie, l'orientalisme, les manoucheries et la chanson française.

La Rue Kétanou

Qui a vu La Rue Kétanou en concert connaît cette énergie, sauvage et animale. Sa fougue et son chahut, sa rage et sa tendresse...

Ces quatre Zèbres, lancés à plein galop, distribuent avec générosité autant d'humour que de poésie. La forme est crue, presque punk, et nous va droit au cœur. « A cru » est un condensé de puissance et d'émotions, un feu de joie.



Les Tambours du Bronx

Les Tambours du Bronx rassemblent. Comme son nom ne l'indique pas, ce groupe de percussion massive réputé dans le monde entier est français (le Bronx est le surnom d'un quartier de Varennes-Vauzelles). Depuis la moitié des années 80, ces musiciens s'affrontent, s'accordent, s'unissent et se confrontent. Leurs influences sculptent une musique énergique et tranchante mêlant rock, indus, techno, métal et afrobeat, modelée de sons synthétiques et de samples : une production collective de gestes et de fièvre, une chorégraphie où la force s'emballa, où la cadence s'électrise, où les voix se font cris, le tout dans une cohésion violemment esthétique.

Dates à définir
PROJECTION DE
LA CAPTATION
DES « ESCARGOTS », par le
C.M.A., au Théâtre de Verdure.

Théâtre, Off les Murs,
au Théâtre de Verdure.



Aux Paluds-de-Noves

Vendredi 24 juin : Les arènes de la com'
en soirée, dans les arènes Francis CHAINE.

Samedi 6 août : Cinéma et Musique en plein air
« Marius » de Marcel Pagnol réalisé par Daniel AUTEUIL,
à 21h30, dans les arènes Francis CHAINE.

En première partie, Laura BELTRANDO,
à 20h, sur la Place du Bicentenaire.



Festivités

Du vendredi 3 au dimanche 5 juin
Charrette de la Saint-Eloi, à Noves.

Mardi 21 juin

Fête de la Musique,

organisée par le Comité Animations Culturelles de la Mairie de Noves. De 18h30 à 19h30, animations des associations sur le Marché des Producteurs, Place Jean JAURÈS. De 19h30 à 20h30, animations des associations autour de la fontaine. De 20h30 à 00h30, concerts autour de la fontaine, avec Laurent MALTINTI et Emmanuelle Effendiantz et avec Coco Briaval.

Mardi 5 juillet

Concert de Joseph Gauthier,

dans le cadre d'Aller vers, organisé par Les Théâtres (Marseille) et la commune de Noves, à 19h, sur la Place Jean JAURÈS. **Gratuit.**

Fête Nationale du 14 juillet

Mercredi 13 juillet

19h : Abrivado, organisée par le Comité des Fêtes de Noves, autour de la fontaine. Manade LESCOT Frères.

20h : Repas / Concert, avec Vincent (chanteur, guitariste), au Bar Le Rex. Repas, à La Plancha Bar des Sports.

22h : Encierro de nuit, organisée par le Comité des Fêtes de Noves, autour de la fontaine. Manade des Alpilles.

Jeudi 14 juillet

11h : Commémoration - Défilés aux Monuments aux Morts.

11h30 : Abrivado, organisée par le Comité des Fêtes de Noves, autour de la fontaine. Manade COLOMBET.

12h30 : Animation et repas dans les bars.

19h : Bandido, organisée par le Comité des Fêtes de Noves, autour de la fontaine. Manade COLOMBET.

20h : Repas / Concert, avec Moustache, au Bar des Sports. Repas, au Bar Le Rex.

21h30 : Pégoulado, dans les rues du village. Départ de la Mairie.

22h : Feu d'artifice, à l'église Saint-Baudile.

Du vendredi 12 au mercredi 17 août

Fête votive de la Saint-Roch, aux Paluds-de-Noves.

Du vendredi 26 au mercredi 31 août

Fête votive de la Saint Baudile et de la Libération, à Noves.

Dimanche 4 septembre

Charrette de la Saint-Roch, aux Paluds-de-Noves.

Samedi 10 septembre

Forum des Associations, à la salle de l'Espaceier.

Du jeudi 15 au dimanche 18 septembre

Marché italien, organisé par le Comité des Jumelages.

A la Médiathèque Municipale Marc Mielly

Samedi 21 mai :

Escape game « Panique dans la bibliothèque », organisé par la Médiathèque Municipale Marc MIELLY, de 9h30 à 10h30 ou de 11h à 12h, à la Médiathèque.

Une enquête grandeur nature invite tous les curieux et curieuses, petits et grands, à vivre une expérience originale et ludique...



Vendredi 3 juin :

Café littéraire,

organisé par la Médiathèque à 15h.

Samedi 18 juin :

L'Heure du Conte,

organisée par la Médiathèque Municipale Marc MIELLY, de 10h30 à 11h, à la Médiathèque, pour les 1 à 4 ans.

Vendredi 30 septembre :

Conférence sur la reconstitution du Château de Noves,

organisée par la Médiathèque Municipale Marc MIELLY, avec Bénédicte SOUMILLE, chargée d'études historiques et Basile LHUISSIER, peintre, à 19h à la Médiathèque. Le dessin de la reconstitution du château au XIV^{ème} siècle par Basile LHUISSIER, exposé à la Médiathèque depuis 6 années a récemment subi quelques modifications, fruits de nouvelles recherches historiques qui permettent de présenter une nouvelle version.



Permanence de l'Adjointe, **Edith LANDREAU** :
le mardi, de 17h30 à 18h30, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 98 66 09 15
Mail : landreau.edith@orange.fr

Faire grandir l'envie d'apprendre et de s'éduquer, tel est notre objectif !

Le recyclage des masques

Depuis plus d'un an, un nombre important de masques jetables se retrouve sur la voie publique et dans la nature, créant une nouvelle pollution écologique et sanitaire.

Les masques jetables ont un impact environnemental élevé s'ils ne sont pas recyclés : un masque mettra plus de 400 ans à se dégrader naturellement !
Devant cette urgence écologique, la Municipalité s'est engagée auprès d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (E.S.S.) :

- **ESSAIMONS**, entreprise d'insertion qui prône le commerce équitable, commercialise et organise la manutention des boîtes et des objets,
- **A.N.R.H.**, Association Nationale de Réinsertion des Handicapés par le travail réalise la désinfection et le déliassage des masques,
- **FEDEX / T.N.T.** assure la logistique,
- **PLAXTIL** réalise le recyclage des masques et l'injection des objets.

En effet, à partir du plastique des masques recyclés, on fabrique des objets en plastique tels que des règles (doubles décimètres) pour les écoliers de Noves et des Paluds.

Merci beaucoup à tous pour votre participation !



Double décimètre fabriqué avec des masques recyclés

LES POINTS DE COLLECTE :

- les pharmacies,
- la maison de retraite,
- le laboratoire d'analyses médicales,
- la maison de santé,
- la Mairie et la Mairie Annexe des Paluds,
- L'Express.



Les projets du C.M.E.

L'éco-course

A l'occasion de la journée de ramassage citoyen des déchets sur la commune, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants avaient mobilisé d'autres enfants avec leur famille pour participer à une course d'orientation écologique qui a permis de ramasser les déchets dans le Rougadou.

Part'âge ton histoire

Un beau projet intergénérationnel avec les résidents de la maison de retraite où chacun compare son époque et sa vie d'enfant ; comment c'était du temps de nos anciens et comment c'est aujourd'hui.

Correspondance avec le C.M.E. de Calcinaia en Italie

Les enfants du Conseil Municipal de Noves ont envoyé leur photo avec un petit mot de présentation au C.M.E. de Calcinaia afin d'entamer une correspondance entre enfants italiens et français !

Encore de beaux projets !

Toutes les activités du péri-scolaire peuvent reprendre !

Toutes les activités proposées pendant le temps périscolaire ont enfin repris à la rentrée des vacances de printemps.

La dynamique équipe d'animation propose aux enfants des écoles, du dessin, du yoga, de la sophrologie, de l'anglais, des travaux manuels, des jeux collectifs, du sport collectif...

Et dans le cadre du dispositif **Lire et Faire Lire**, des bénévoles retraités viennent transmettre aux enfants de maternelle, de C.P. et de C.E.1 le plaisir de la lecture.

Merci beaucoup à ces bénévoles pour ce beau projet intergénérationnel !

Merci également au personnel municipal qui assure, depuis plusieurs années, avec succès, l'action **Coup de Pouce** ! Ces animatrices permettent aux enfants de maternelle, de C.P. et de C.E.1 qui en ont le plus besoin, de prendre confiance dans leurs capacités de réussir à l'école.



Permanence de l'Adjoint, **Michel SEIGNOUR** :
le lundi, de 18h à 19h, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 82 05 04 46

Investissements

L'acquisition des 3 Vergers a permis de créer une voie de délestage très intéressante. En effet, lors des dessertes de l'école Jules FERRY, les véhicules allant vers Châteaurenard doivent emprunter l'avenue Joliot Curie, la route de Cabannes et repasser par le boulevard de la République. Ils pourront désormais rejoindre directement la route de Bonpas pour aller soit sur Bonpas, soit sur Châteaurenard, sans engorger le boulevard de la République saturé à ces heures. Moins de trafic et plus de sécurité désormais avec cette voie de délestage.



Le site des 3 vergers



Enfouissement des réseaux

L'enfouissement des réseaux sur l'avenue de la Libération sont en cours, afin de préparer les travaux d'aménagement à venir qui permettront de supprimer une partie de la pollution visuelle et de créer des trottoirs afin de sécuriser les cheminements piétons. Le gabarit sera réduit pour contraindre à limiter notre vitesse sur cette zone.



Les réservations de réseau le long de la voie verte depuis l'avenue de la 1ère DFL et des Commandos d'Afrique jusqu'au stade du Moulin ont été réalisées. Elles permettront de déployer un éclairage pour sécuriser les déplacements nocturnes sur la voie verte. Ces éclairages seront en LED et à détection pour limiter notre impact environnemental et les factures d'énergie. Ces réservations permettront également de déployer la fibre nécessaire à l'installation de caméras de vidéo protection sur la zone.



Permanence de l'Adjointe, Mireille MEYNAUD :
le lundi, de 14h à 16h, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 07 23 19 74
Mail : d_meynaud@orange.fr

Association Santé Education et Prévention sur les Territoires PACA

Des régimes de retraites sont engagés dans une démarche active de prévention auprès de leurs assurés à travers l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans le cadre de la mission de prévention du C.C.A.S., un partenariat a été formalisé entre l'ASEPT et le C.C.A.S. de Noves au travers de la signature d'une convention. L'objectif est de proposer aux retraités Novais et Palunais de plus de 60 ans, des ateliers sur différentes thématiques (prévention des chutes, gestes de premiers secours, nutrition et éveil corporel, toutes les clés pour être un sénior du web, sommeil).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire au C.C.A.S. de Noves pendant les heures d'ouverture du C.C.A.S. ou par téléphone au : 04 90 24 43 08 ou par mail à : ccas@noves.fr

UKRAINE

Soutien à l'Ukraine

L'Ukraine est touchée par une guerre depuis plusieurs mois et il a semblé évident pour les membres du C.C.A.S. de soutenir la population. Le C.C.A.S. de Noves s'est donc investi dans l'organisation d'une collecte de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et de vêtements en faveur des Ukrainiens. La collecte a eu lieu pendant deux jours dans la salle des Expositions de la Mairie de Noves.

Grâce à la générosité des Novais et Palunais, un camion a pu être rempli de produits de première nécessité et acheminé dans la région d'Odessa.

Association La Logitude

Le C.C.A.S. de Noves a été sollicité par l'association La Logitude qui propose une cohabitation intergénérationnelle solidaire.

Ce dispositif qui entre dans la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN en 2018) permet à un sénior disposant d'une chambre libre, d'accueillir un majeur de moins de 30 ans qui, en échange, lui verse une participation financière mensuelle.

En partageant le même toit, ils vont nouer une relation d'entraide permettant une présence rassurante et bienveillante pour le sénior et un logement à prix modéré pour le jeune.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.lalogitude.org.



Permanence de l'Adjoint, Laurent FABRE :
le mardi, de 17h30 à 18h30, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 76 71 11 68
Mail : fabre.laurent68@gmail.com

« Rien n'est dur à la volonté », Gilbert Donati.



Le dimanche 10 avril, Gilbert nous a quittés.

Que l'on soit de la famille, ami, Novais(e), boxeur(se), nous pleurons un enfant du village.

Gilbert était un homme de passion, d'amour et de tolérance. Quand, dans les années 80, un club de boxe se crée à Noves, il décide d'y adhérer avec ses amis d'enfance et sera un des seuls à persévérer dans ce sport. Ce sont sa volonté et sa ténacité qui lui permettront de progresser et de remporter de nombreux titres dont le prestigieux Championnat de France qu'il gagnera dans son village.

Comme une évidence, il reprend la présidence du club qui devient le « Power Boxing ». Club associatif qu'il fera évoluer et devenir au fil des années une référence régionale dans la boxe « pieds / poings » en obtenant les diplômes d'entraîneur, d'arbitre et dernièrement de représentant fédéral.

Gilbert fait de ce sport le fil rouge de sa vie, avec le besoin de transmettre aux jeunes des valeurs comme le respect, l'humilité et le fairplay. Des valeurs qu'il insufflait au quotidien et dans le milieu associatif par sa générosité, sa résilience et sa joie de vivre. Des valeurs que Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont reconnues en le décorant de la médaille de la ville.

De boxeur à professeur, il décide de promouvoir ce sport en organisant le « Power Trophy », gala de boxe qui deviendra un incontournable avec ses rencontres internationales.

Gilbert n'était jamais à court d'idées ; nous avions un projet qui lui tenait à cœur et qui devenait possible suite à la rénovation du Théâtre de Verdure.

Malheureusement, c'est sa deuxième passion, la moto, qui l'a emporté dans ce tragique accident.

Gilbert nous laisse en héritage des valeurs morales et un engagement dans le milieu associatif et sportif qui resteront un exemple pour tous.



Permanence de l'Adjointe, **Monia LILAMAND** :
le mardi, de 11h30 à 12h30, en Mairie,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 31 47 75 06
Mail : adjointeagriculture.noves@gmail.com

Réunion des agriculteurs

Le 4 mars 2022, la réunion annuelle des agriculteurs a enfin pu se tenir, dans la salle des Expositions de la Mairie de Noves.

En effet, depuis la prise de fonction de l'Adjointe déléguée, la situation sanitaire liée au COVID n'avait pas permis de se réunir en grand nombre.

Le but de cette réunion annuelle est d'informer les agriculteurs sur les points importants à savoir pour leurs exploitations mais également d'échanger sur les projets en cours et à venir concernant le Comité Agriculture, Gestion de l'eau, Développement Durable.

L'occasion de pouvoir avancer ensemble pour les mêmes enjeux et dans la même direction :

**Pour l'agriculture, on le dit,
on le fait !**

Une aire de lavage collective pour les agriculteurs



Exemple d'aire de lavage

Ce projet est en cours d'étude, après avoir obtenu les subventions du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Le fonctionnement permettra le lavage et le remplissage des pulvérisateurs mais également le lavage des engins agricoles.

Le dispositif de lavage sera adapté et sécurisé afin qu'aucun produit phytosanitaire ne soit rejeté dans le milieu, préservant ainsi l'environnement et la ressource en eau.

L'environnement est devenu un véritable enjeu de société pour l'agriculture, et l'aire de lavage est un système qui permet d'œuvrer dans la préservation de nos terres.

Agir, au nom de la terre !



Le Marché des Producteurs Locaux

Il est de retour sur la Place Jean Jaurès depuis le 3 mai, de 18h à 20h30, tous les mardis.

Un rendez-vous fait de rencontres dans la joie et la bonne humeur, à ne pas manquer pour vos papilles. Venez nombreux pour donner du sens à la proximité et entendre chanter notre belle Provence dans vos plats.

De nos terres à vos assiettes !



Pierre FERRIER
Adjoint représentant les Paluds-de-Noves.
Permanence en Mairie Annexe
des Paluds- de-Noves,
le mardi, de 17h à 18h.
pierre.ferrier@noves.fr



Valérie CHARAVIN
Conseillère Municipale déléguée.
Permanence sur rendez-vous.
Contacter la Mairie Annexe au 04 90 95 05 46
valerie.charavin@noves.fr

Un atelier intergénérationnel à l'école Louise Michel

Depuis quelques semaines, tous les mardis soirs pendant une heure, les enfants de maternelle présents à l'étude surveillée peuvent bénéficier d'un atelier de lecture animé bénévolement par une de nos jeunes retraitées actives palunaises.

En plus de l'ouverture culturelle qu'offrent les livres, nous souhaitons développer un lien intergénérationnel.

Nous remercions vivement Michèle de nous donner de son temps et réfléchissons à la mise en place de nouveaux ateliers de ce type.



Ramassage citoyen

Les Palunais ont également participé activement à la journée de ramassage citoyen du 02 avril dernier.





Permanence de l'Adjoint, Jean-Philippe MATECKI :
le mercredi, de 18h à 19h, en Mairie, sur rendez-vous,
Bureau Permanence des élus.
Contact : 06 24 08 51 95
Mail : noves.adjoint.environnement@gmail.com

Vignette Crit'air : à vos réservations



L'agglomération d'Avignon passe en zone à faible émission en C.O.2. Lors des épisodes d'alerte pollution, la circulation différenciée sera mise en place. Les automobilistes circulant sur le Grand Avignon et en périphérie sont invités à se doter de la vignette Crit'air. Les vignettes Crit'air sont disponibles sur le site : <https://www.certificat-air.gouv.fr/> (coût 3,70€, valable pour toute la durée de vie du véhicule).

ATTENTION : certains sites proposent des prestations payantes pour l'acquisition de cette vignette. Nous vous conseillons donc d'utiliser le site officiel.

Cette mesure a vocation à réduire l'émission de polluants dans l'atmosphère en cas d'épisode de pollution et à en limiter les effets sur la santé et l'environnement.

Ainsi, à l'occasion des épisodes de pollution de l'air persistants (supérieurs à 3 jours consécutifs de pollution), la circulation des véhicules légers, y compris les deux roues, de classe 4, 5 et non classés ainsi que les poids-lourds de classe 3, 4, 5 et non classés sera interdite, par arrêté préfectoral dans le périmètre du bassin de vie d'Avignon. L'application de cette disposition permettra de réduire de près de moitié les émissions polluantes.

L'application de la circulation différenciée fera l'objet d'un avis par les radios locales, un affichage directionnel et des panneaux d'indication seront mis en place. En local, nous alerterons via les panneaux lumineux, le site noves.fr et la page Facebook Mairie de Noves Informations.



Bruit : œuvrer pour le respect de la tranquillité

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit par un individu (cri, talons, chant, fête familiale...) ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage...) ou par un animal.

En journée, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif ou qu'il dure dans le temps, qu'il soit causé par un individu, une chose ou un animal.

Le comité environnement et cadre de vie a identifié une recrudescence des incivilités liées au bruit. La commune a pris l'arrêté 2021/588 qui fixe, entre autres, les règles des activités domestiques bruyantes, afin de préserver la tranquillité de tous notamment le dimanche. Cet arrêté traite également des activités commerciales, du bruit de circulation. Il fixe les moyens de police relatifs à son application.

Voici les extraits intéressants directement chaque citoyen :

Propriétés privées

Article 4 : Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8h à 20h,
- les samedis, de 8h/12h et 15h/ 19h.

Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés.

Animaux domestiques

Article 5 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la santé des voisins, ceci de jour comme de nuit. Il est

interdit de laisser aboyer un chien dans un logement, sur un balcon, dans une cour, dans des locaux industriels et commerciaux sans que le responsable ne puisse à tout moment faire cesser ces aboiements.

Bruits de circulation

Article 10 : Les véhicules à moteur ne doivent pas causer de gêne aux usagers de la rue et aux riverains du fait de leur état ou d'une mauvaise utilisation (fonctionnement défectueux, mauvais arrimage, fonctionnement du moteur en stationnement...).

Sur les deux roues, l'échappement libre et les pots non conformes à un type homologué sont interdits ainsi que toute opération tendant à supprimer ou à réduire l'efficacité du dispositif d'échappement silencieux.

Retrouvez l'intégralité de l'arrêté en Mairie ou sur le site noves.fr.

Règlement Local de Publicité : version projet validée par le comité technique

Qu'est-ce qu'un R.L.P. ?

C'est un document d'urbanisme annexé au P.L.U. et qui fixe les règles d'implantation (en taille et en densité) de la publicité ainsi que les normes pour les enseignes commerciales dans l'agglomération.

Pourquoi un R.L.P. ?

Le code de l'environnement encadre déjà la publicité et les enseignes. Mais, la commune de Noves est rattachée à l'unité urbaine d'Avignon; en conséquence, les mêmes règles s'appliquent à Avignon comme à Noves. Ces règles sont très permissives et, si l'état des lieux sur Noves n'est pas alarmant, l'absence de R.L.P. permettrait un développement considérable de la publicité susceptible d'altérer l'image de la commune et le cadre de vie.

Enjeux retenus dans le cadre du comité technique

Préserver la qualité du cadre de vie dans l'agglomération et l'identité villageoise tout en répondant aux besoins de signalisation des activités locales.

Orientations retenues pour répondre à ces enjeux

Orientation n°1 :

Valoriser le cadre de vie de la commune de Noves, tout en assurant la visibilité des activités locales.

- Améliorer la qualité de l'entrée de village route de Bonpas en adaptant le format d'affichage à l'identité villageoise de la commune et en encadrant sa densité.
- Conserver des possibilités d'affichage sur le reste de l'agglomération principale mais l'encadrer en format et en densité.
- Eviter un développement de l'affichage sur le hameau des Paluds-de-Noves.
- Eviter le développement de l'affichage numérique sur l'ensemble de la commune.

Orientation n°2 :

Valoriser le patrimoine bâti de la commune

- Préserver le centre historique : interdire toute publicité et pré-enseigne, valoriser la signalétique d'information locale.
- Préserver une qualité du centre-ville «élargi», boulevard de la République et route de Saint-Rémy : conserver des possibilités d'affichage nécessaires à la visibilité des activités locales, mais définir des supports et un format adapté au caractère de cet espace proche du centre historique.
- Valoriser les vues sur le clocher de l'église Saint-Baudile, en conservant et en faisant appliquer l'interdiction de publicité aux abords des monuments historiques.



Orientation n°3 :

Améliorer / assurer la qualité des enseignes sur l'ensemble de la commune

- Adapter le format, la hauteur et les supports d'enseignes au tissu urbain dans lequel elles s'inscrivent. Encadrer notamment les enseignes au sol et sur clôture ; interdire les enseignes sur toiture.
- Améliorer la lisibilité du paysage urbain et des établissements en encadrant le nombre d'enseignes par activité.
- Travailler la qualité des enseignes de l'hyper-centre, rechercher une certaine harmonisation et intégration au bâti.

Orientation n°4 :

Limiter la pollution lumineuse et les consommations d'énergie

- Elargir la plage d'extinction nocturne des enseignes lumineuses.
- Encadrer le développement des enseignes lumineuses.



Les prochaines étapes

Réunions de travail avec les personnes publiques associées :

Valoriser le cadre de vie de la commune services de l'Etat et partenaires institutionnels type D.D.T.M., D.R.E.A.L., A.B.F., Chambre de Commerce, Terre de Provence Agglomération... et les acteurs économiques (afficheurs, entreprises locales). Ces réunions seront l'occasion de présenter le diagnostic, les orientations et les dispositions réglementaires envisagées, et de les ajuster si besoin au regard des échanges.

Le dossier R.L.P. sera ensuite formalisé puis arrêté en Conseil Municipal au second semestre 2022. Il sera soumis aux personnes publiques associées pour avis officiel dans un délai de 3 mois, puis à enquête publique (pour recueillir l'avis de la population durant 1 mois).

Suite aux avis reçus, le projet pourra encore être ajusté. Il sera ensuite approuvé en Conseil Municipal (fin 2022 / début 2023).



Ramassage citoyen : un franc succès



Le 2 avril dernier, le Comité Environnement de la Mairie de Noves a organisé un ramassage citoyen. Près de 150 personnes ont bravé la météo et marqué leur engagement pour l'environnement et leur commune.

Equipées en gants et sacs, les escouades ont collecté 25m³ de déchets. La seule société de chasse La Fauvette a extrait 149 pneus dans la nature environnante

! L'association Nov'TTT s'est aussi démarquée en ramassant de gros volumes. Entre autres, le Tennis Club Novais et le Comité des Feux de Forêts ont également répondu à l'appel. Parmi les citoyens Novais et Palunais mobilisés, nombreux étaient les enfants. **Les élus du Conseil Municipal des Enfants et les écoliers ont participé à une éco-course dans le Rougadou organisée par le Foyer des Jeunes.**

Une mobilisation générale qui reconforte sur l'évolution des mentalités en matière de préservation de l'environnement et du cadre de vie. Nous sommes fiers de cette mobilisation.

Nous remercions chaleureusement le Comité Environnement et les élus engagés, les employés du service technique venus bénévolement, les associations et tous

les citoyen(ne)s participants. Au-delà de la collecte, les déchets ont été triés. Les mégots et les masques suivront les filières que nous avons mises en place. Un volet pédagogique a également été dispensé avec la présence des ambassadeurs du tri de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence, très actifs sur l'évènement. Chaque participant a pu repartir avec des cadeaux dont des cendriers de poche pour préconiser le bon geste à leur entourage.

Un verre de l'amitié a clôturé cette belle journée de mobilisation caractérisée par son efficacité et son ambiance très conviviale, à renouveler !



Éco-course dans le Rougadou avec le Foyer des Jeunes



Chers concitoyens,

Le décès tragique de Gilbert DONATI, responsable adjoint du Service Technique, a plongé tous les élus et tous les employés communaux dans la consternation et la peine.

Monsieur le Maire lui avait remis, en janvier 2020, la Médaille d'Honneur de la ville pour son engagement essentiel dans l'association « Power Boxing » qu'il avait créée il y a 30 ans.

Nous avons une pensée émue pour sa compagne, son père, ses enfants et toute sa famille.

Maintenant quelques précisions sur certaines allégations de l'opposition.

Sur la métropolisation : le bulletin d'infos d'octobre vous avait précisé notre position : pas de fusion département – métropole, pas d'intercommunalité unique du Pays d'Arles.

Monsieur le Président de la République avait annoncé, en septembre à Marseille : « pas de fusion ».

« L'Agora pour nos villages », l'association politique de la Liste « Décidons ensemble pour Noves et les Paluds », a écrit, dans son article paru dans le bulletin municipal annuel, que c'est « grâce à la détermination de tous ceux qui se sont mobilisés et de l'Agora » que le projet de fusion a été abandonné par le Chef de l'Etat.

Ben, ça alors ! C'est une association de Noves qui aurait fait changer d'avis MACRON !!!

En ce qui concerne l'achat du site des « 3 Vergers », c'est Monsieur le Maire, responsable des Finances, qui a obtenu des emprunts à des taux très bas.

Pour 2022, le budget voté par la Majorité (l'Opposition s'est abstenue !) prévoit (malgré les hausses des dépenses des énergies, des produits alimentaires et autres), des études, des projets et des réalisations importants.

Ils vous ont été précisés par Monsieur le Maire dans son « Mot » du bulletin municipal 2022.

A cause de la forte augmentation, actuelle et à venir, du coût de l'électricité, mais également de l'impact négatif sur la faune et la flore des 900 points lumineux qui éclairent la commune la nuit, nous avons engagé une réflexion et nous vous demanderons votre avis sur les solutions possibles.

De même pour la limitation de la vitesse dans nos villages, trop souvent excessive malgré les interventions fréquentes de nos policiers municipaux équipés d'un radar.

Nous vous invitons à venir soutenir nos producteurs locaux tous les mardis soirs, de 18h à 20h30, à partir du 3 mai sur la place de la Mairie.

Vous y serez bien servis en produits de chez nous et vous pourrez, en plus, applaudir les prestations de nos associations locales.

Chers Novais et Palunais,

Tout d'abord, nous souhaitons avoir une pensée pour notre ami Gilbert DONATI qui nous a quittés lors d'un tragique accident le 10 avril dernier. Gilbert était une personne remarquable, investi dans la vie du village et que personne ne pourra oublier pour sa gentillesse et sa bonne humeur.

Une pensée chaleureuse pour sa compagne, ses enfants et ses proches.

Depuis deux ans, nous sommes investis à 100% pour vous, qui êtes nombreux à nous avoir soutenus et à nous soutenir encore. Nous souhaitons donc faire un point d'étape au tiers de notre mandat. Nous vous le devons.

Nous souhaitons adresser de chaleureux remerciements à notre ami élu Alain CROSNIER, qui dans l'esprit de notre mouvement « Décidons Ensemble » laisse sa place à Serge LEVRARD afin qu'il participe encore plus activement à la vie municipale.

Nous avons fait en deux ans de nombreuses propositions et avons fait entendre notre point de vue.

Votre point de vue !

Pour exemple, la préemption par la Mairie du domaine des Trois Vergers où, pour l'instant, est simplement prévue une aire de loisirs avec un skate-park.

Pour le budget 2021, sans ambition, ni investissement supplémentaire, dans la lignée du précédent, nous sommes alors intervenus, rappelez-vous, pour qualifier ce budget « sans vision d'avenir », vu l'augmentation de la population. Sachant que les taux d'intérêts étaient au plus bas pour les collectivités locales (0,6% en moyenne en 2020), il était urgent d'en profiter et de voir plus loin !

Et nous avons raison sur le taux d'emprunt !

Aujourd'hui, avec la hausse de l'inflation, la commune gagne de l'argent grâce à notre conseil.

Nous avons mis également sur la table, à votre demande, le problème important de la vitesse de circulation de nombreux véhicules dans nos villages : et les choses commencent à bouger. Des solutions doivent être trouvées rapidement et nous continuerons à faire avancer nos propositions.

Beaucoup de nos questions envoyées par écrit à Monsieur le Maire avant chaque Conseil Municipal sont issues de vos suggestions. Preuve, s'il en fallait encore, que vous, habitants de Noves et des Paluds, portez beaucoup d'intérêt à la vie de votre commune. Alors n'hésitez pas : sollicitez-nous pour faire vivre vos propositions et n'hésitez pas à venir lors des Conseils Municipaux.

Vous pouvez également suivre notre travail sur le réseau social Facebook via Christian REY.



Alain CROSNIER laisse sa place à Serge LEVRARD

Sécurité

Lutte contre les excès de vitesse.



Conscient de la problématique grandissante des incivilités liées aux excès de vitesse, le comité sécurité a réagi en tout début de mandat.

Nous avons investi dans des moyens propres pour effectuer des contrôles radar. Jusqu'alors l'équipement à visée laser était mutualisé avec les autres communes, ce qui ne permettait pas une fréquence de contrôle suffisante. Nous avons reçu notre propre matériel et, alors qu'en 2021, 31 contrôles ont été réalisables, en 2022, nous sommes déjà à 21 contrôles réalisés à l'issue du 1^{er} trimestre.

Les travaux d'aménagement de la route de Cabannes verront deux ronds-points excentrés au niveau des priorités à droite. Avec la réduction du gabarit, cette mesure sera de nature à limiter la vitesse par contrainte de ralentissement.

Les aménagements du boulevard de la Libération et de la route des Paluds engendreront également une réduction de la largeur de la voie de circulation et des aménagements techniques (feux automatiques implantés, ralentisseurs multipliés...) viendront en mesures complémentaires.

Enfin, une réflexion sur une harmonisation de la limite de vitesse à 30km/h en agglomération a été proposée en Conseil Municipal et permettra des décisions.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour traiter le sujet. Cependant il en va de l'attitude de chacun au volant. Pensons à nos enfants, pensons à tous les riverains, respectons-nous au nom de la sécurité de tous et du bien vivre ensemble.

Du gaz avec les déchets verts

Un projet d'unité de méthanisation est à l'étude.

À l'initiative du comité environnement et sous pilotage du P.E.T.R. et de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence.



Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances est simple.

Chaque Novais(e), Palunais(e), peut signaler son départ en vacances et bénéficier d'une surveillance gratuite de son domicile grâce aux passages de patrouilles de Police Municipale.

Il suffit pour cela de remplir un formulaire.

Désormais, ce formulaire est disponible en ligne :

<https://noves.fr/operation-tranquillite-vacances/>

Il vous suffit de le télécharger, le remplir, l'enregistrer et le renvoyer à l'adresse mail indiquée.

Vous n'avez même plus besoin de vous déplacer !

Opération Tranquillité vacances
SERVICE GRATUIT



Renseignez-vous auprès de votre service de Police Municipale

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

En centre-ville, la collecte des sacs d'ordures ménagères s'effectue les lundis, mardis, jeudis et samedis matins.

La collecte des sacs de tri sélectif s'effectue les mercredis matins.

Les sacs ou les conteneurs doivent être sortis la veille au soir à partir de 19h.

Le non-respect des consignes de ramassage est passible d'une amende de 35€, en application de l'article R 632-1 alinéa 1 du code de procédure pénale.

Déploiement du photovoltaïque

Soucieuse de son impact environnemental et de l'inflation des coûts de l'énergie, la commune doit s'engager dans le développement du photovoltaïque. **Le premier projet aboutira en 2023 avec la couverture du parking « forain » qui jouxte les arènes.**



Nouvelle rupture d'approvisionnement des sacs de tri.

Après une pénurie de plusieurs semaines, le pic de consommation de sacs «jaunes» a été très important. La Communauté d'Agglomération, gestionnaire et compétente, n'est pas en mesure de renouveler notre stock. **Veillez à déposer les sacs de tri une fois très bien remplis.**

Fonctionnement de la collecte des encombrants

Depuis désormais quelques mois, la collecte des encombrants se déroule en alternance comme suit :

- une semaine sur deux, collecte de mobilier,
- une semaine sur deux, collecte d'électroménager.

Par « encombrant », nous désignons tout mobilier ou électroménager volumineux (exemple : sommier, lave-linge...).

De plus, chaque collecte est limitée à deux encombrants par foyer.

Rappel: la collecte des encombrants a lieu le vendredi, entre 8h et 12h, sur rendez-vous pris auprès des services techniques.



Trimestriel - N° 40 / Mai 2022

Tirage : 3000 exemplaires

Directeur de la publication : Georges JULLIEN,
Maire de Noves et des Paluds-de-Noves.

Imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement.
PEFC 10-31-1319 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Rédaction et maquette :
Comité Communication.

Mise en page et impression :
Imprimages - Noves - 04 90 92 95 58

«De Bonpas au Pont Coloré» est le bulletin d'informations de Noves et des Paluds-de-Noves.

Mairie de Noves - 4, place Jean JAURES
13550 NOVES
Tél. : 04 90 24 43 00
www.noves.fr

Entre collines et Durance,
cadre de vie et richesse patrimoniale.


www.noves.fr
NOVES
Cœur de Provence
GUIDE TOURISTIQUE/TOURISTIC GUIDE 2022

LE NOUVEAU GUIDE
TOURISTIQUE EST
DISPONIBLE A
L'ACCUEIL DE NOVES
INFOS TOURISME

www.noves.fr
pour toutes les infos, les lieux,
les hébergements, les dates et
les horaires des activités.

NOVES & PALUDS-DE-NOVES

Les Bonnes Tables Les parcours découvertes
Pays de Traditions Les Fêtes votives
Les commerçants Les Bons Plans
Où dormir LOISIRS Un village authentique

